



Brantôme en Périgord, le 15 janvier 2025

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Mardi 21 janvier 2025 à 20 h 00
nouvelle salle du conseil municipal
de l'hôtel de ville à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

.../...Ordre du Jour

Réunion du conseil municipal du 21 janvier 2025

Ordre du jour ;

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 décembre 2024 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122-22 du CGCT ;

Affaires budgétaires et comptables et attribution de marché de travaux

3. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2025 avant le vote des budgets ;
4. Autorisation de paiement de frais d'hébergement dans le cadre d'une procédure de mise en sécurité - procédure urgente et demande de remboursement de ces frais ;
5. Attribution du marché de travaux de sécurisation du parcours troglodytique du site de l'abbaye de Brantôme en Périgord ;

Acquisition immobilière

6. Acquisition de la parcelle AK 221 sise 6 avenue du 8 mai 1945 ;

Ressources humaines

7. Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques à temps plein à compter du 1er février 2025 pour le service technique ;

Divers

8. Approbation de la modification des statuts et du règlement intérieur du SMIPS de Nontron ;
9. Demande de Monsieur Jean-Luc NICOLAS visant à organiser la Félibrée 2026 à Brantôme en Périgord ;

Informations complémentaires